



LES BRÈVES

Commune de Vétheuil · Février / Mars 2026 · N°114



Le mot du Maire

Dominique Herpin-Poulenat
Chevalier de la Légion d'honneur

Je vous invite à découvrir les articles proposés dans ce dernier numéro avant les élections et en particulier celui consacré au passage du Paris-Nice le 8 mars prochain mais également celui relatif aux importants changements liés à l'élection de vos futurs conseillers municipaux.

Je vous souhaite de belles vacances d'hiver.



ACTUALITÉS Paris – Nice va frôler Vétheuil



Amoureux de la petite reine, vous savez peut-être que la 1^{re} étape du prochain Paris – Nice (Achères / Carrières-sous-Poissy) aura lieu le dimanche 8 mars et va passer par nos contrées.

Les coureurs arriveront de Vienne en Arthies par la route de la mairie (D147) pour bifurquer à gauche et prendre la côte du pavillon (D913) pour remonter vers la ferme du Vaulézard.

Le peloton devrait passer vers 15h00.
Les routes menant vers le parcours seront fermées par les services du département.



ÉLECTIONS MUNICIPALES Un grand changement

Les prochaines élections municipales auront lieu le 15 mars (1^{er} tour) et 22 mars (2^{ème} tour).

→ **1^{ER} TOUR :** Une liste obtenant la majorité absolue des suffrages exprimés est élue au 1^{er} tour.

→ **2^{ÈME} TOUR :** Dans le cas contraire, les seules listes admises sont celles obtenant au moins 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour.

Élections municipales
1^{ER} TOUR :
dimanche 15 mars 2026
2^{ÈME} TOUR :
dimanche 22 mars 2026

Le scrutin est désormais un scrutin de « liste partiaire », c'est-à-dire qu'il faut impérativement voter pour une liste complète de 15 personnes composée d'une femme et d'un homme en alternance. Vous votez donc pour la liste complète et non pas pour un ou des candidat(s) comme cela se faisait auparavant.

Il ne sera plus possible d'ajouter, de rayer ou de modifier les noms ou l'ordre de la liste sur le bulletin de vote, sinon celui-ci ne sera pas valable et considéré comme nul.

Un grand changement pour ces prochaines élections dans notre commune va être mis en place, comme dans toutes les communes de moins de 1000 habitants.

ÉLAGAGE DE VOS ARBRES

Votre responsabilité engagée

À de nombreuses reprises, nous vous avons alertés sur la nécessité d'élaguer vos arbres donnant sur la voie publique. Plusieurs courriers ont ainsi été envoyés à des riverains cet été qui n'ont pas été suivis d'effets.

La dernière tempête a confirmé que ces élagages étaient indispensables, plusieurs arbres étant tombés sur les chemins, routes communales et départementales. Des poteaux et

lignes électriques et téléphoniques ont été, à cette occasion, fortement endommagés.

Sachez qu'Orange et Enedis font payer aux propriétaires des arbres responsables des dégâts le coût des travaux de remise en état. Cela représente un montant bien supérieur à un simple élagage...



PRATIQUE

Borne de recharge

Depuis l'été dernier une borne de recharge pour véhicules électriques est installée Place Jean Moulin.

Une affichette, apposée sur le mobilier, indique les tarifs et process d'utilisation de la borne. En cas de dysfonctionnement de celle-ci, il vous faut contacter la hotline en utilisant le numéro de téléphone qui figure en bas à gauche de l'affichette.



ENVIRONNEMENT

Le printemps dans vos jardins, que faire et ne pas faire



D'ici là ne dérangez pas la faune qui s'est installée sous vos tas de bois et dans vos composts, elle n'y résisterait pas.

Ne taillez plus vos haies libres à partir de février et jusque fin mai, vous risqueriez de perturber la nidification des passereaux, rouges gorges, pipits et mésanges bleues.

Pour les plantes vivaces, arbres et arbustes ; ces végétaux peuvent être plantés tout l'hiver, les plantes bisannuelles ont un cycle de vie sur deux ans et ne fleurissent que la deuxième année de plantation, les annuelles ont un cycle de vie complet qui se développe sur une année, germination, florissement, montée en graines.

NOUVEAU

Une Sage-femme à Vétheuil

Nous souhaitons la Bienvenue à Florence Daillère, sage-femme libérale (expérience de 15 ans en milieu hospitalier), installée depuis début janvier dans le cabinet médical de Vétheuil (20 Rue de l'Eglise).

Elle propose un accompagnement personnalisé et naturel à chaque étape de la maternité



(suivi de grossesse, surveillance à domicile, yoga prénatal, acupuncture obstétricale et suivi post-natal).

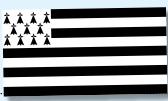
À partir du mois d'avril, Florence Daillère assurera également le suivi des femmes de tout âge (Prévention, actes gynécologiques, acupuncture...).



AGENDA

Samedi 14 mars

FEST-NOZ - Foyer Rural



Dimanche 15 mars, Samedi 11 avril,

Samedi 9 Mai et Samedi 13 juin

LUDOTHÈQUE - Foyer Rural

Samedi 21 mars

SOIRÉE THÉÂTRALE « ANATOMIE D'UN AVEUGLEMENT » - Foyer Rural

Samedi 10 mai

FAÎTES LA NATURE ET PARTICIPEZ À VOTRE BIEN-ÊTRE - Foyer Rural

Dimanche 7 juin

LES ARTISTES DANS NOS JARDINS
Balade artistique et bucolique dans les jardins de Vétheuil



Samedi 13 juin

EN VOITURE SIMONE

Concentration de voitures anciennes
Bords de Seine

Samedi 20 juin

SPECTACLES DE L'ATELIER THÉÂTRE
ENFANTS ET ADOS

Foyer Rural



Dimanche 21 Juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

Au Foyer Rural

Samedi 4 & Dimanche 5 Juillet
SPECTACLE DE L'ATELIER THÉÂTRE
ADULTES - Foyer Rural



Retrouvez toutes les infos de votre mairie sur mairie-vetheuil.fr



MAIRIE DE VÉTHEUIL

5 place de la Mairie 95510 Vétheuil

01 34 78 13 18

mairiedevetheuil@orange.fr

Directeur de la publication : Dominique Herpin-Poulenat • Rédaction : Dominique Herpin-Poulenat, Isabelle Lépicer-Caputo, Christine Gibaud, Dominique Barbier-Cintrat, Laurent Dugas, Olivier Rouche, David Le Glanic • Conception - Exécution - Impression : minedecrea.fr • Crédit photos : Mairie de Vétheuil, Freepik • Tirage : 550 exemplaires.

